

## Année 2001 - Contrat Educatif Local - Enseignement - Versement de subventions

**Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur :** Dans le cadre des actions inscrites au programme 2001 du Contrat de Ville 2000/2006 et plus particulièrement du Contrat Educatif Local, il est proposé de verser aux associations suivantes le montant de subvention indiqué en regard au titre de la délégation Enseignement :

Bénéficiaires	Action	Montant	
Association Socio-Educative Centre Ecole Primaire Sainte-Famille	Découvrir différentes expressions pour s'enrichir et communiquer animations sur temps de midi et de 17 h à 18 h (Théâtre, Arts Plastiques, Contes, Echecs, Scrabble, sports, expressions corporelles et internet)	10 000 F	1 524,49 €
Coopérative école maternelle Rosemont Jules Ferry	Projet Petite Enfance	7 000 F	1 067,14 €
<b>TOTAL</b>		<b>17 000 F</b>	<b>2 591,63 €</b>

Les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne 92.824.6574 service 21100.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

*Récépissé préfectoral du 16 novembre 2001.*